



Kenya : le système MRV+ dans le cadre du Plan national d'action kenyan

Contexte

► Contexte politique

Le cadre national de lutte contre le changement climatique au Kenya a été établi en 2010 dans le cadre de la Stratégie nationale de réponse au changement climatique (National Climate Change Response Strategy – NCCRC). Sa mise en œuvre est appuyée par le Plan d'action national de lutte contre les changements climatiques (National Climate Change Action Plan – NCCAP) pour la période 2013–2017. Dans le cadre du NCCAP, un Cadre national d'évaluation de la performance et des effets positifs (National Performance and Benefit Measurement Framework – NPBMF) a été développé pour **suivre, évaluer et rendre compte de l'impact des actions d'atténuation et d'adaptation**, y compris les synergies entre les actions d'atténuation et d'adaptation et leurs bénéfices socio-économiques. Le cadre inclut un système de surveillance, de notification et de vérification (Measurement, Reporting and Verification – MRV) des gaz à effet de serre (GES), des activités d'atténuation et du S&E des actions d'adaptation, ainsi appelé **système MRV+**. L'ensemble définitif de mesures d'adaptation à même d'être suivi et évalué par le système MRV+ sera précisé dans le Plan national d'adaptation (PNA), qui est en cours d'élaboration et devrait être rendu public en 2014.

► Objectifs du dispositif de S&E

À travers le calcul, la surveillance, l'évaluation, la vérification et la présentation des résultats des actions d'atténuation et d'adaptation, le système MRV+ doit permettre :

- d'informer et de guider le gouvernement pour mettre en œuvre des réponses concrètes aux changements climatiques, sous forme de politiques, de projets, de programmes ou d'activités commerciales ;

- d'aider le gouvernement à respecter ses obligations internationales en matière de déclarations et de rapports ;
- de démontrer la volonté de financer les projets climatiques au Kenya, et de créer un contexte solide pour attirer les flux financiers climatiques internationaux des partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux.

► Niveau d'application et d'agrégation

Le système MRV+ constitue un cadre au niveau national soutenu par des activités de S&E sectorielles et infranationales. Pour l'adaptation en particulier, le système de S&E utilise des indicateurs couvrant les neuf secteurs de planification à la fois au niveau national et des comtés.

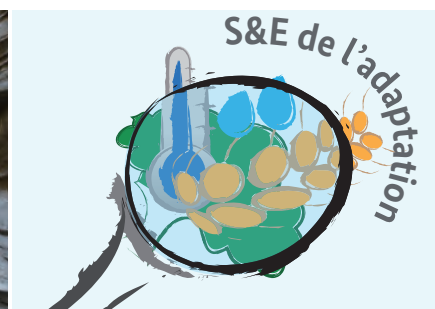
► État d'avancement du dispositif en octobre 2013

La conception du Cadre national d'évaluation (NPBMF) et du système MRV+ a été validée par les parties prenantes en 2012 et approuvée en mars 2013. Celui-ci est actuellement en cours de mise en place et pourrait prendre jusqu'à trois ans pour devenir pleinement opérationnel. Le S&E de l'adaptation devrait commencer une fois la finalisation du PNA et des mesures d'adaptation associées.

Méthode

► Cadre institutionnel

Le système MRV+ sera **intégré dans les structures institutionnelles de S&E existantes**, comme par exemple le Système de suivi et d'évaluation national intégré (National Integrated Monitoring and Evaluation System – NIMES) sous la supervision de la Direction du

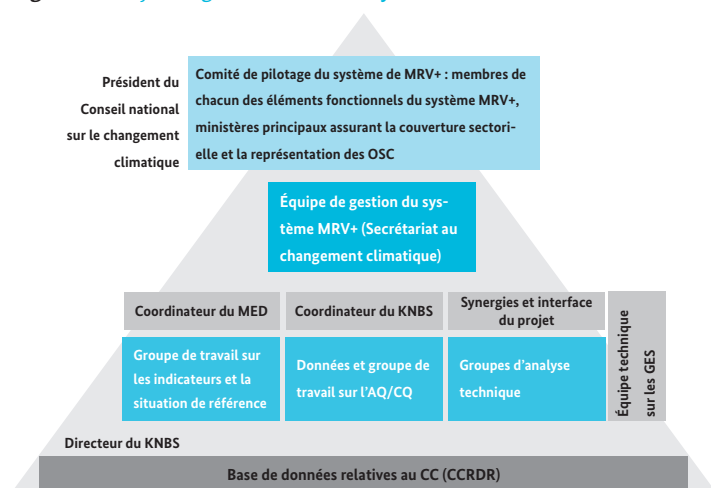


suivi-évaluation (MED) au sein du ministère de la Décentralisation et de la Planification. Aussi, le système MRV+ s'appuiera sur les informations déjà collectées par les ministères, les départements et les agences (MDA) de façon habituelle dans le cadre des dispositifs de S&E existants.

Le système sera supervisé par un **comité de pilotage**, présidé par un représentant du Conseil national sur le changement climatique (National Climate Change Council – NCCC). Le président veillera à ce que les informations soient communiquées au NCCC ainsi qu'aux plus hautes instances gouvernementales. Le comité de pilotage évaluera la performance de l'adaptation par rapport aux indicateurs nationaux d'adaptation axés sur les résultats stratégiques.

Le système MRV+ sera hébergé et géré par le Secrétariat au changement climatique, situé au ministère de l'Environnement, de l'Eau, et des Ressources naturelles (MEWNR). Une **équipe de gestion** de quatre personnes supervisera les opérations du système MRV+ au jour le jour, et coordonnera les groupes de travail associés et les groupes d'analyse techniques (Technical Analysis Groups – TAGs). L'équipe de gestion définira les indicateurs d'adaptation, apportera un appui technique pour leur mesure, et pourra conseiller les MDA sur le suivi et l'évaluation.

Figure 1 Projet de gouvernance du système MRV+



Source : République du Kenya (2012) : Cadre national d'évaluation de la performance et des effets positifs (National Performance and Benefit Measurement Framework – NPBMF).

Comme l'illustre la figure 1, un **Groupe de travail sur les indicateurs et sur la situation de référence** sera en charge du calcul des données de référence et des indicateurs, en utilisant les données apportées par le **Groupe de travail sur les données, l'assurance qualité et le contrôle qualité (GT AQ/CQ)**. Ce groupe de travail supervisera la base de données sur le changement climatique (CCRDR) qui sera le lieu de regroupement et d'archivage de toutes les données et les informations nécessaires au système MRV+. Les ministères, départements et agences auront la responsabilité de développer les indicateurs d'adaptation au niveau national. Les Groupes d'analyse technique (TAGs) seront responsables de l'interprétation à haut niveau et contrôleront les informations agrégées dont ils sont les destinataires.

► Processus de développement

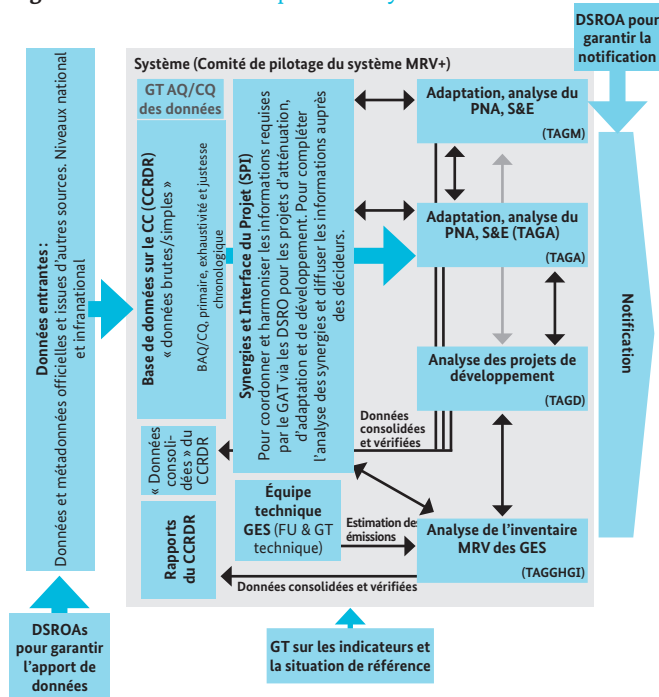
Le NCCAP a été préparé sur une période de 20 mois selon une méthode rigoureuse et transparente qui a impliqué des analyses d'experts et des consultations de parties prenantes. La conception du NPMBF a été menée par une équipe de consultants internationaux qui ont suivi une approche en deux temps. L'étape n°1 a consisté à analyser les pratiques existantes, dont la génération de données, d'indicateurs et les mécanismes de transmission des informations au Kenya, ainsi que de la documentation relative à ces questions. L'étape n°2 s'est attelée à la conception du dispositif de suivi, en partant des méthodes et des organismes déjà chargés du S&E, puis en élaborant des outils complémentaires, des indicateurs ainsi qu'un plan de développement des compétences.

► Processus d'exécution

Le système MRV+ se déroule en trois phases :

1. **La mesure, le suivi (et l'évaluation)**, qui comprend la collecte des données et des informations, le contrôle de leur qualité, et leur introduction dans le système ;
2. **la vérification (contrôle)**, phase pendant laquelle les résultats sont recoupés et vérifiés ; et
3. **la notification (reporting)** qui consiste à synthétiser les résultats et les présenter dans des formats pertinents.

Figure 2 Présentation simplifiée du système MRV+



Source : République du Kenya (2012) : Cadre national d'évaluation de la performance et des effets positifs (National Performance and Benefit Measurement Framework – NPBMF).

La figure 2 illustre le fonctionnement du système MRV+. L'activité commence tout à fait à gauche et se poursuit de gauche à droite. Les données sont regroupées et alimentent le système MRV+. Les données entrantes sont sujettes à un contrôle et une assurance qualité afin de garantir leur exhaustivité et un niveau d'exactitude correct. Les données sont ensuite transmises au Groupe d'analyse

technique (TAG) afin de procéder à de nouvelles évaluations et analyses de qualité, avant de les intégrer dans les groupes de résultats. Les résultats définitifs quittent le système tout à fait à droite et sont exploités sous plusieurs formats de notification (reporting), qui sont décrits dans la rubrique « Résultats et diffusion des informations » ci-dessous.

Contenu

► Approche

L'approche est basée sur des indicateurs de progression de l'adaptation au niveau national et des comtés. Les informations sur ces indicateurs seront collectées à travers différents MDA conformément aux contrats de performance annuelle, aux plans de travail, aux budgets et à d'autres mécanismes utilisés dans différents dispositifs de S&E existants, de façon à ce que le S&E de l'adaptation fasse partie intégrante de tous les secteurs de la planification. Alors que la liste définitive d'indicateurs sera définie en grande partie par le PNA, une série de listes longues et courtes d'indicateurs a été préparée dans le cadre du NCCAP, comme cela est décrit dans la section suivante.

► Indicateurs

La méthodologie « Surveiller l'adaptation et mesurer le développement » (Tracking Adaptation and Measuring Development – TAMD), développée par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), a été employée pour identifier des indicateurs d'adaptation qui mesurent les éléments suivants :

1. les progrès réalisés par les institutions gouvernementales pour accroître la capacité adaptative institutionnelle du haut (niveau national) vers le bas (niveau des comtés) ;
2. les progrès réalisés par les MDA, le secteur privé, les ONG et les communautés pour réduire la vulnérabilité au changement climatique du niveau local (comtés) vers le niveau national (cf. tableau 1).

Pour chacun des 10 indicateurs de résultats sélectionnés, une fiche d'information est fournie avec des informations détaillées sur les méthodes de calcul, les sources de données, etc. Si possible, les années de référence et les tendances attendues, en tenant compte de l'adaptation, sont identifiées. Les valeurs cibles n'ont pas encore été déterminées.

► Données et informations nécessaires

Le gouvernement kenyan mesure à l'heure actuelle plus de 6 000 indicateurs. Aussi, la mesure des indicateurs d'adaptation exploitera autant que possible les données et les informations déjà collectées. Des MDA spécifiques ont été désignés pour assurer le calcul de 20 indicateurs de résultats retenus à partir des sources de données existantes identifiées (cf. tableau 2 ci-dessous).

L'alimentation en données est facilitée par les Accords sur les obligations de collecte de données et de notification (Data Supply and Reporting Obligation Agreements – DSRAs). Ces accords ont été

passés avec toutes les organisations tenues de collecter et de transmettre des informations au système MRV+. Les DSRAs définissent les données que les fournisseurs doivent collecter et transmettre ainsi que le format de transmission, afin de permettre au Kenya de remplir ses obligations en termes de comptes rendus aux niveaux national et international.

► Résultats et diffusion des informations

Les données et les informations seront transmises au Groupe d'analyse technique sur l'adaptation (TAGA). Ce groupe contrôlera les données collectées et procédera à une interprétation à haut niveau

Tableau 1 Projet de liste d'indicateurs pour le S&E de l'adaptation au Kenya

1. Capacité adaptative institutionnelle (adaptation de haut en bas)	Exemple
62 indicateurs de processus de niveau national, mesurant la capacité adaptative institutionnelle.	Comment l'adaptation au changement climatique s'incrémente-t-elle dans la politique sur les pâturages et son plan d'action connexe.
10 indicateurs de résultats au niveau des comtés, qui mesurent l'efficacité des initiatives nationales pour construire la capacité adaptative des institutions au niveau des comtés.	Pourcentage de l'ensemble du cheptel national décimé par la sécheresse.
2. Vulnérabilité (adaptation de bas en haut)	
62 indicateurs au niveau des comtés reflètent les résultats des actions locales et mesurent les progrès des initiatives des comtés.	Axés sur les résultats : temps moyen passé par les femmes pour chercher de l'eau. Axés sur les processus : nombre de systèmes opérationnels de surveillance et d'alerte précoce dans le pays.
10 indicateurs axés sur les résultats sélectionnés au niveau national pour mesurer l'efficacité des initiatives au niveau local et des comtés dans la réduction de la vulnérabilité nationale.	Un grand nombre d'indicateurs est issu de la liste développée dans le cadre de l'évaluation de la performance du programme Vision 2030 (par ex. nombre de foyers ayant besoin d'aide alimentaire).

Tableau 2 Exemple de données et d'informations requises pour le S&E de l'adaptation au Kenya

Indicateur descendant	% de la population classée par genre, habitant dans des zones sujettes aux inondations et/ou à la sécheresse et qui a accès aux informations du Département météorologique kenyan (KMD) sur les prévisions en termes de précipitations
MDA responsable	KMD
Sources d'informations	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévisions du KMD ■ Département de la prospection des ressources et de la télédétection du Kenya (DRSRS)/Autorité nationale pour la gestion des sécheresses et la détermination des zones affectées par les sécheresses. ■ DRSRS/Autorité pour la gestion des ressources en eau pour la détermination des zones affectées par les inondations. ■ Bureau National des Statistiques kenyan pour les données relatives aux populations de ces zones et aux personnes ayant accès à un poste radio.



Julia Olivier,
julia.olivier@giz.de

des progrès de l'adaptation. Ces analyses seront affinées et intégrées dans plusieurs formes de rapports qui répondent aux obligations de comptes rendus de l'information aux niveaux domestique et international telles que :

- les rapports annuels et les Plans à moyen terme des ministères, départements et agences ;
- les rapports d'activité du programme Vision 2030 ;
- le Rapport biennal de situation (BUR) destiné à la CCNUCC (tous les deux ans à compter de décembre 2014) ;
- et les communications nationales à la CNUCC (qui doivent être remises périodiquement entre les rapports biennaux).

► Ressources nécessaires

Jusqu'à 100 personnes seront requises pour la mise en place et la gestion du système MRV+, bien que tous les rôles impartis ne correspondent pas à des postes à temps plein et que de ce fait tout le personnel ne sera pas nouveau. L'opérationnalité du système pourra prendre jusqu'à trois ans. D'autres ressources seront nécessaires comme des espaces de travail, des salles de réunion, des équipements, des technologies de l'information (ordinateurs, imprimantes, logiciels) et des moyens logistiques (par ex. accès à un véhicule).

Enseignements à ce jour

Le système de S&E de l'adaptation kenyan est en cours d'établissement – c'est pourquoi la plupart des enseignements à ce jour sont liés à sa conception. La construction du système sur la base des processus de S&E existants facilite l'intégration du S&E de l'adaptation, mais il est important de noter que les systèmes existants au Kenya sont actuellement peu performants. Par conséquent, il existe un risque d'amplification des faiblesses institutionnelles par la charge de travail supplémentaire apportée par le S&E de l'adaptation. Les capacités de S&E du gouvernement étant concentrées à Nairobi, il est également possible que le suivi et le transfert des informations par les entités en charge de cette tâche sur le terrain soient peu fiables. Le niveau de qualité de la majorité des données

nécessaires pour le S&E de l'adaptation est incertain et il est difficile d'obtenir des données avec une couverture continue. Les différents systèmes de stockage de données utilisés par les MDA entravent le transfert des données et le partage des informations. L'absence d'actions spécifiques d'adaptation ainsi que la restructuration en cours et la décentralisation des pouvoirs ont conduit à une certaine incertitude quant à la façon dont le système fonctionnera concrètement.

Néanmoins, les fondations pour le S&E de l'adaptation ont été posées. Un examen minutieux des structures de S&E existantes, l'évaluation des compétences et des besoins actuels ainsi que des consultations régulières avec les parties prenantes ont permis de développer un système « kenyanisé » qui est soutenu par un large éventail de parties prenantes qui se sont engagées à le rendre opérationnel le plus tôt possible.

Pour plus d'informations

► Personne référente au Kenya

Stephen King'uyu, Secrétariat au changement climatique, ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Naturelles : stephen.kinguyu@gmail.com

► Références bibliographiques

Mayhew, J. (2013). Rapport sur la phase de diagnostic et de conception : diagnostic des dispositifs de suivi et d'évaluation au Kenya et conception de modèles selon l'approche TAMD. IIED. Consultable sur <http://pubs.iied.org/pdfs/G03620.pdf>

Les rapports du Gouvernement kenyan sur le Cadre national d'évaluation de la performance et des effets positifs du NCCAP sont accessibles sur le site du NCCAP : www.kccap.info

Cette étude de cas fait partie d'un recueil d'études et d'un rapport corollaire accessibles sur : AdaptationCommunity.net.

Publié par Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet sectoriel « Financement performant de l'adaptation »
(M&E adapt)
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15
www.giz.de

Situation Juillet 2015

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Mandaté par

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)

Division

Politique climatique et financement du climat

Adresses postales
des deux sièges
du ministère

BMZ Bonn	BMZ Berlin
Dahlmannstraße 4	Stresemannstraße 94
53113 Bonn, Allemagne	10963 Berlin, Allemagne
T +49 228 99 535-0	T +49 30 18 535-0
F +49 228 99 535-3500	F +49 30 18 535-2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de